



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA  
PROCÈS VERBAL 63**

**Le mercredi 3 novembre 2021  
10 h**

**Participation par voie électronique**

La participation à cette réunion s'est fait par voie électronique, conformément à l'article 238 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, dans sa version modifiée par la *Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19*

---

*Note: Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Conseil.*

Le Conseil municipal de la Ville d'Ottawa se réunit le mercredi 3 novembre 2021, à 10 h. Le maire, Jim Watson, préside la réunion Zoom depuis la salle Andrew-S.-Haydon, et les autres membres y participent à distance.

Le maire accompagne le Conseil dans un moment de réflexion.

**APPEL NOMINAL**

Tous les membres du Conseil sont présents.

## **DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS, Y COMPRIS CEUX DÉCOULANT DE RÉUNIONS ANTÉRIEURES**

Aucune déclaration d'intérêts n'est signalée.

## **ABSENCES**

Aucune absence n'a encore été signalée.

## **ALLOCUTION DU MAIRE SUR LE BUDGET**

### **MOTION N° 63/1**

Motion de la conseillère L. Dudas  
Appuyée par le conseiller G. Darouze

**IL EST RÉSOLU QUE les remarques formulées<sup>1</sup> par le maire lors de la réunion du Conseil municipal du 3 novembre 2021 soient consignées au procès-verbal de la présente réunion.**

ADOPTÉE

## **MOTION PORTANT PRÉSENTATION DE RAPPORTS**

### **MOTION N° 63/2**

Motion de la conseillère T. Kavanagh  
Appuyée par le conseiller J. Cloutier

**Que les rapports suivants sur les prévisions budgétaires 2022 soient reçus et déposés :**

- 1. Rapport de la trésorière municipale adjointe, Finances municipales, intitulé**

---

<sup>1</sup> Voir l'annexe A du procès-verbal.

- « Budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 »; et
2. Rapport du Comité de dérogation, intitulé « Révisions préliminaires du budget de fonctionnement de 2022 »; et
  3. Rapport de Prévention du crime Ottawa, intitulé « Budget de fonctionnement préliminaire 2022 - Prévention du crime Ottawa »; et
  4. Rapport de la Commission de services policiers d'Ottawa intitulé « Commission de services policiers d'Ottawa – Avant-projet de budgets de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2022 »; et
  5. Rapport du conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa intitulé « Bibliothèque publique d'Ottawa : Prévisions budgétaires de 2022 »; et
  6. Rapport du Conseil de santé d'Ottawa intitulé « Budget provisoire de fonctionnement pour 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa ».

Que les règles de procédure soient suspendues afin que soient reçus et examinés les rapports suivants de la Direction générale des services novateurs pour la clientèle, étant donné qu'ils donnent des renseignements complémentaires aux rapports budgétaires de 2022 déposés à la présente réunion :

1. Rapport du directeur des Services du parc automobile, intitulé « Plans 2022 de remplacement des véhicules et des biens d'équipement – Information complémentaire des estimations budgétaires »; et
2. Rapport de la directrice des Ressources humaines intitulé « Rapport d'analyse des ETP – Renseignements supplémentaires aux prévisions budgétaires ».

ADOPTÉE

Après l'allocution du maire sur le budget, Wendy Stephanson, trésorière municipale, et Isabelle Jasmin, trésorière municipale adjointe, présentent un diaporama général sur le budget provisoire 2022, dont une copie est conservée au greffe municipal.

**PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2022**

## RAPPORTS

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DES FINANCES

- |   |
|---|
| 1. BUDGETS PRÉLIMINAIRES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS DE 2022 |
|---|

### RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

1. **Que le Conseil municipal reçoive et dépose les budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 à sa réunion du 3 novembre 2021 et qu'il les examine subséquemment en comité plénier le 8 décembre 2021.**
2. **Que le Conseil municipal transmette les parties pertinentes des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 à chaque comité permanent du Conseil, au Sous-comité de la technologie de l'information et à la Commission du transport en commun pour que ces derniers les examinent subséquemment et formulent des recommandations au Conseil en comité plénier le 8 décembre 2021.**

REÇUES, DÉPOSÉES ET RENVOYÉES

### COMITÉ DE DÉROGATION

- |   |
|---|
| 2. COMITÉ DE DÉROGATION - RÉVISIONS PRÉLIMINAIRES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2022 |
|---|

### RECOMMANDATION DU RAPPORT

**Que le Conseil municipal reçoive et dépose les prévisions budgétaires de fonctionnement de 2022 du Comité de dérogation**

**à sa réunion du 3 novembre 2021 aux fins de leur examen ultérieur par le Conseil siégeant en tant que comité plénier lors de la réunion prévue le 8 décembre 2021.**

REÇUE et DÉPOSÉE

PRÉVENTION DU CRIME OTTAWA

- |   |
|---|
| 3. BUDGET DE FONCTIONNEMENT PRELIMINAIRE 2022 –<br>PRÉVENTION DU CRIME OTTAWA |
|---|

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Conseil municipal reçoive et dépose le budget de fonctionnement préliminaire 2021 de Prévention du crime Ottawa à sa réunion du 3 novembre 2021, en vue de son étude en comité plénier par le Conseil le 8 décembre 2021.**

REÇUE et DÉPOSÉE

COMMISSION DE SERVICES POLICIERS D'OTTAWA

- |  |
|--|
| 4. COMMISSION DE SERVICES POLICIERS D'OTTAWA - AVANT-<br>PROJET DE BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET<br>D'INVESTISSEMENT POUR L'EXERCICE 2022 |
|--|

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Conseil municipal reçoive et dépose budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 du Service de police d'Ottawa à sa réunion du 3 novembre 2021, aux fins de leur examen ultérieur par le Conseil siégeant en tant que comité**

**plénier lors de la réunion prévue le 8 décembre 2021.**

REÇUE et DÉPOSÉE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE  
D'OTTAWA

5. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA: PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
DE 2022

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Conseil municipal prenne acte du budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 de la Bibliothèque publique d'Ottawa et le dépose en vue de son examen en comité plénier le 8 décembre 2021.**

REÇUE et DÉPOSÉE

CONSEIL DE SANTÉ D'OTTAWA

6. BUDGET PROVISOIRE DE FONCTIONNEMENT POUR 2022 POUR LE  
CONSEIL DE SANTÉ D'OTTAWA

**RECOMMANDATION DU CONSEIL DE SANTÉ**

**Que le Conseil municipal reçoive et dépose le Budget provisoire de fonctionnement pour 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa à sa réunion du 3 novembre 2021, en vue de son étude par le Conseil en comité plénier le 8 décembre 2021.**

REÇUE et DÉPOSÉE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES NOVATEURS POUR LA  
CLIENTÈLE

7. PLANS 2022 DE REMPLACEMENT DES VÉHICULES ET DES BIENS D'ÉQUIPEMENT – INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES ESTIMATIONS BUDGÉTAIRES

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Conseil municipal prenne connaissance du Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement municipaux de 2022, du Plan de croissance des véhicules et des biens d'équipement municipaux de 2022 et du Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement pour le soutien des opérations de transport en commun en 2022 selon les modalités exposées dans le présent rapport en complément du budget provisoire de 2022.**

REÇUE

8. RAPPORT D'ANALYSE DES ETP – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Conseil municipal prenne connaissance du Rapport d'analyse des ETP à titre de renseignements supplémentaires aux prévisions budgétaires de 2022.**

REÇUE

## **MOTION PORTANT ADOPTION DE RAPPORTS**

### **MOTION N<sup>o</sup> 63/3**

Motion de la conseillère T. Kavanagh  
Appuyée par le conseiller J. Cloutier

**Que le rapport du directeur des Services du parc automobile, intitulé « Plans 2022 de remplacement des véhicules et des biens d'équipement – Information complémentaire des estimations budgétaires »; et le rapport de la directrice des Ressources humaines intitulé « Rapport d'analyse des ETP – Renseignements supplémentaires aux prévisions budgétaires » soient reçus et adoptés, dans leur version modifiée.**

ADOPTÉE

## **RÈGLEMENT DE RATIFICATION**

### **MOTION N<sup>o</sup> 63/4**

Motion de la conseillère T. Kavanagh  
Appuyée par le conseiller J. Cloutier

**Que le règlement suivant soit lu et adopté :**

**Règlement ratifiant les délibérations du Conseil du 3 novembre 2021.**

ADOPTÉE



**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le Conseil ajourne la séance à 11 h 49

**GREFFIER**

**MAIRE**

ÉBAUCHE

## **ANNEXE A - ALLOCUTION DU MAIRE SUR LE BUDGET 2022**

Aujourd'hui, nous marquons une étape importante pour notre Ville et nos résidents, puisque nous présentons le Budget 2022.

Notre Ville et notre pays ont traversé beaucoup d'épreuves au cours de la dernière année.

Le budget municipal est le principal outil qui nous permet de montrer que nous nous soucions de la population et que nous réagissons à ce qui se passe autour de nous, que nous gérons avec prudence l'argent que nous confient les résidents d'Ottawa, et ce, tout en essayant de satisfaire toutes sortes de besoins concurrents.

Comme le savent les membres du Conseil, chaque année, nous recevons des commentaires officiels et officieux de dizaines de milliers de résidents, des commentaires aussi divers que les besoins des collectivités urbaines, suburbaines et rurales.

Aujourd'hui, j'aimerais m'attarder sur la manière dont le monde dans lequel nous vivons change et souligner la façon dont le budget de la Ville essaie d'en tenir compte.

Je vous ferai part de quelques faits saillants illustrant la façon dont le Budget 2022 essaie de s'adapter à ces tendances et de répondre aux besoins de toute la ville.

L'enjeu le plus évident consiste à savoir comment notre Ville va se remettre de la pandémie de Covid-19 aux effets dévastateurs alors que la reprise économique fragile commence à s'installer.

Notre Ville est en train de se réorganiser et tente de revenir à un semblant de normalité, tout comme le font les résidents de toute la ville, dans les commerces, les écoles, les lieux de travail et à la maison.

Santé publique Ottawa (SPO) et de nombreuses directions générales de la Ville ont dû se réorganiser pour faire face aux nouveaux besoins pendant la pandémie.

Compte tenu de la lutte persistante contre la COVID-19, Santé publique Ottawa s'attend encore à faire face à d'importantes difficultés budgétaires en 2022.

L'une de leurs principales priorités est de continuer à lutter contre la transmission de la COVID-19 en augmentant la couverture vaccinale de toutes les populations admissibles à plus de 90 %.

Bien que la population d'Ottawa ait atteint en moyenne le seuil de couverture de 90 %, il y a certains quartiers où les gens sont confrontés à des obstacles plus importants en

raison de problèmes socioéconomiques et de mésinformation ou de mauvaises expériences avec le système de santé.

SPO travaille en étroite collaboration avec ces groupes, et ce travail porte ses fruits. En effet, des centaines de résidents vont chaque jour dans les centres communautaires et les cliniques temporaires pour recevoir leur premier vaccin.

L'inégalité des taux de couverture entre les quartiers est en baisse.

SPO prévoit que la population admissible à la vaccination contre la COVID-19 augmentera, et SPO – en partenariat avec la Ville – sera prête à faire vacciner nos plus jeunes résidents.

Lundi, lors de la réunion du conseil de SPO, vous avez entendu parler de ses plans de vaccination pour les jeunes âgés de 5 à 11 ans.

Cela pourrait être l'un des derniers éléments du plan qui mettra fin à la COVID-19 à Ottawa.

Cette étape ne sera pas facile, mais rien ne l'a été durant cette pandémie.

Il nous incombe à tous, à titre de chefs de file dans nos communautés, de faire notre possible pour nous assurer que certains de nos résidents les plus vulnérables sont finalement protégés - et que les parents n'ont plus à craindre le pire lorsqu'ils envoient leurs enfants à l'école.

Nous devons poursuivre cette lutte contre la COVID-19 tandis que SPO s'efforce de conserver ses programmes et services publics essentiels, et de rétablir progressivement d'autres services à mesure que les effectifs et les ressources le permettent.

En raison de la lutte continue contre la COVID-19, SPO prévoit un déficit budgétaire de 48 millions de dollars en 2022.

N'oublions pas que plus de 600 résidents d'Ottawa ont perdu la vie depuis le début de la pandémie.

Nous ne saurions accepter que d'autres personnes meurent des suites de la COVID-19 dans notre ville...

Il est donc de notre devoir de continuer à investir, afin de prévenir chaque décès évitable.

Il est également de notre devoir, en tant que Ville, de continuer à appuyer le travail novateur de SPO en 2022.

Tous les ordres de gouvernements ont travaillé en étroite collaboration l'année dernière et tout au long de la pandémie pour soutenir les personnes, les entreprises et les commerces, les communautés et les municipalités.

Les gouvernements du Canada et de la province de l'Ontario ont réagi très vigoureusement aux pressions financières municipales en 2021 au moyen du programme de financement pour la relance sécuritaire, qui incluait une aide financière considérable pour couvrir les coûts ponctuels de la réponse de SPO contre la pandémie et d'autres coûts non récurrents liés à la COVID-19.

En tant que Ville, nous leur sommes reconnaissants de cet apport financier, sans lequel nos ressources auraient été étirées jusqu'au point de rupture pendant la pandémie.

La voie vers la relance de la Ville exige une collaboration étroite et continue des trois ordres de gouvernement jusqu'en 2022.

J'ai hâte de travailler étroitement avec les maires des grandes villes et nos partenaires des gouvernements provincial et fédéral en vue de présenter nos arguments en faveur du maintien de l'aide financière pour la relance sécuritaire jusqu'en 2022 et de nous assurer qu'ils honorent leur promesse de conserver l'intégralité du système de santé l'année prochaine.

Au cours des derniers mois, les résidents ont aussi été aux prises avec l'évolution récente de notre économie qui touche leur portefeuille : l'inflation est revenue en force.

Les familles et les résidents ont vu les coûts augmenter à un rythme jamais vu depuis la fin des années 1980.

Nombreux sont les reportages médiatiques et les commentaires anecdotiques de résidents qui savent que la hausse des prix, beaucoup plus rapide qu'au cours des 20 dernières années, touche presque tout.

L'Ottawa Citizen relatait le 19 octobre que : « les économistes s'attendent à ce que le taux d'inflation annuel atteigne 4,3 %, le niveau le plus élevé en près de deux décennies ». (TRADUCTION)

En octobre 2021, Statistique Canada indiquait les hausses annuelles suivantes au chapitre de l'indice des prix à la consommation pour l'Ontario :

- Aliments - en hausse de 3,7 %
- Viande - en hausse de 8,2 %
- Gaz naturel en hausse de 14,8 %
- Mazout et autres combustibles en hausse de 31,1 %
- Essence, en hausse de 34,5 %

Plus récemment, la Banque du Canada a déclaré qu'elle envisageait de relever les taux d'intérêt, ce qui entraînera une hausse des paiements hypothécaires pour les détenteurs d'une hypothèque à taux variable et les personnes ou les familles prévoyant acheter une maison.

Bien que nous ne puissions pas vraiment contrôler l'inflation, nous maîtrisons complètement le niveau de l'imposition municipale.

En fait, la Ville peut apporter une aide de façon très concrète, en tenant sa promesse de maintenir le plafond d'imposition à 3 %.

Lorsqu'une forte majorité des membres du Conseil a voté pour demander aux employés de présenter un budget municipal fondé sur un plafond d'imposition de 3 %, elle ne pouvait pas prévoir cette poussée inflationniste.

Ce que nous voulons éviter aujourd'hui, c'est de rendre les logements encore plus inabordables pour les résidents d'Ottawa.

Nous devons faciliter la vie des personnes à revenu fixe, des personnes âgées recevant une pension, des jeunes familles achetant leur première maison ou se démenant pour garder leur logement actuel, et non la leur compliquer.

Le fait que pratiquement tous les résidents d'Ottawa voient les dépenses de leur ménage s'accroître est une raison encore plus convaincante de limiter la hausse de l'impôt foncier.

C'est la raison pour laquelle le Budget 2022 met l'accent sur l'abordabilité pour les résidents et les entreprises en plafonnant la majoration de l'impôt foncier à 3 %, ce qui représente une hausse de 119 dollars pour le propriétaire moyen en milieu urbain et de 91 dollars pour le propriétaire moyen d'une résidence en milieu rural.

De nombreuses recherches montrent qu'un taux d'inflation élevé touche surtout les populations à faible revenu, puisqu'elles ont tendance à consacrer une part plus élevée de leur revenu à leurs besoins essentiels.

L'automne dernier, le Conference Board of Canada relevait que, et je cite :  
« L'inflation d'aujourd'hui signifie que les Canadiens à faible revenu pourraient avoir plus de difficultés à conserver leur qualité de vie actuelle que les ménages à revenu élevé.

Les familles à faible revenu, dont beaucoup vivent d'un chèque de paie à l'autre, pourraient être amenées à réduire leurs achats de produits essentiels, comme les aliments sains. » (TRADUCTION)

Cette nouvelle réalité économique exercera une plus grande pression sur nos services sociaux en 2022.

Notre filet de sécurité sociale, à savoir nos services et nos programmes sociaux, revêtira une importance accrue pendant cette période.

Au début de la pandémie, alors que les revenus ont commencé à plonger et les pertes d'emploi à se multiplier, le gouvernement du Canada a décidé d'apporter un soutien au revenu des Canadiens, et ce, à des niveaux jamais vus depuis la Grande dépression.

Ces programmes commencent à être réduits d'autant que l'économie continue de se redresser; pourtant, les besoins sociaux demeurent.

Les résidents les plus vulnérables ne participeront probablement pas à la reprise économique de notre Ville, mais leurs besoins n'ont pas diminué.

La pandémie a montré l'importance vitale que revêtent les services communautaires et sociaux pour les membres les plus vulnérables de notre collectivité.

Les travailleurs de première ligne des services sociaux communautaires et municipaux n'ont négligé aucun effort pour s'assurer que les besoins de nos voisins les plus vulnérables soient pris en charge, entre autres, les centres de ressource et de santé communautaires, les banques alimentaires, les refuges pour les femmes qui fuient la violence, pour ne citer qu'eux.

Le Budget de 2022 propose une majoration du budget de base de 1,6 million de dollars sur deux ans pour le Cadre stratégique de financement communautaire :

- plus une hausse de 495 000 dollars due à l'inflation;
- ce qui porte l'enveloppe de l'ensemble des programmes à plus de 27 millions de dollars,
- et en fait la plus forte hausse accordée à ce programme depuis 2006.

Au total, le Budget recommande que 95 organismes reçoivent du financement, dont 22 nouveaux organismes axés sur l'équité et l'inclusion, tels que la Coalition pour la santé mentale des Noirs.e.s d'Ottawa, l'Ottawa Aboriginal Coalition, la cuisine communautaire de Westboro Beach et l'Osgoode Youth Association, qui seront ajoutés à l'enveloppe du Fonds de viabilité.

La province de l'Ontario a joué un rôle clé en appuyant les organismes communautaires de services sociaux pendant la pandémie grâce au Fonds de secours pour les services sociaux.

La lutte contre l'itinérance était difficile avant que la COVID-19 ne rende cette tâche encore plus ardue.

Le Conseil a pris des mesures sur plusieurs fronts pour résoudre la crise du logement.

En mars 2021, le Conseil a approuvé le premier Plan financier à long terme en matière de logement de la Ville.

Le Budget de 2022 donne suite à l'engagement d'ajouter 1 million de dollars au financement de base des immobilisations pour le logement abordable, ce qui porte l'engagement budgétaire total à 15 millions dollars.

Selon les estimations du personnel, la somme de 2 millions de dollars à des dispenses de redevances d'aménagement stimulera ce programme en 2022 en réduisant le coût que la construction de nouvelles unités abordables représente pour nos partenaires de logement à but non lucratif.

Sur les 1 730 nouveaux logements abordables à différents stades d'aménagement dans la Ville, au total, 232 unités de logement en milieu de soutien et 229 unités de logement abordables seront achevées d'ici la fin de 2022.

Les membres du Conseil municipal se rappelleront que cette mesure fait partie de l'engagement qu'ils avaient pris d'investir 200 millions de dollars sur 10 ans en vertu du nouveau Plan financier à long terme en matière de logement.

De tous les ordres de gouvernement, la Ville d'Ottawa est le plus important bailleur de fonds permanent pour les programmes de logement abordable et de lutte contre l'itinérance dans notre ville.

On parle d'un engagement de l'ordre de 119 millions de dollars pour 2022, soit une augmentation de 6,25 % par rapport à 2021.

Cela comprend le financement pour les suppléments au loyer, le soutien aux organismes de logement et de lutte contre l'itinérance et le financement d'opérations de logement en milieu de soutien.

Le Budget de 2022 montre à nos partenaires financiers que nous sommes prêts à tirer parti du financement des autres ordres de gouvernement dont nous avons grandement besoin.

Maintenant que nous avons un plan tangible pour les besoins locaux, je suis convaincu que nous pouvons – en travaillant étroitement avec les maires d'autres grandes villes – présenter aux ordres supérieurs de gouvernement nos arguments en faveur d'une augmentation de l'aide financière au logement.

Comme les moyens de transport abordables sont essentiels pour les résidents à faible revenu, le coût de l'EquiPass et du laissez-passer communautaire pour les bénéficiaires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées sera gelé aux tarifs de 2018 pour une autre année.

Plus tard aujourd'hui, la Commission du transport en commun présentera un plan pour distribuer jusqu'à 2 000 laissez-passer sans frais pour nos résidents les plus vulnérables qui vivent en refuge.

Les résidents vivant dans des foyers de soins de longue durée ont aussi été touchés de manière disproportionnée par la pandémie.

Le gouvernement provincial s'est engagé à augmenter l'aide financière aux exploitants des foyers de soins longue durée, dans le but de fournir en moyenne quatre heures de soins directs par résident, par jour.

La hausse de l'aide financière de la province sera progressive : les premiers fonds seront versés aux exploitants en 2021-2022 et le solde devrait l'être d'ici 2025.

Ces modifications entraînent l'ajout de 6,2 millions de dollars qui seront remis en 2022 aux établissements de soins de longue durée de la Ville afin d'appuyer l'amélioration des soins aux résidents.

Le Budget de 2022 inclut également 2,1 millions de dollars en fonds d'immobilisation pour doter les foyers de soins de longue durée de climatiseurs et ainsi améliorer la qualité de vie des résidents.

Je ne peux imaginer à quel point la dernière vague de chaleur a dû être insupportable pour les personnes âgées vulnérables résidant dans nos établissements de soins de longue durée et je suis extrêmement reconnaissant envers tous ceux et celles qui ont vacciné et pris soin de nos résidents au cours des 20 derniers mois.

Entre autres, les paramédics de la Ville, qui figurent parmi les héros méconnus de notre lutte contre la COVID-19.

Nous ne pourrions probablement pas trouver d'autre période dans l'histoire de la Ville où nous avons eu plus besoin des paramédics, des travailleurs de la santé et autres travailleurs de première ligne qu'au cours de cette pandémie.

Ils ont contribué à contenir les éclosions dans les établissements de soins de longue durée et appuyé les centres de dépistage de la COVID-19 et les cliniques de vaccination le temps que notre communauté se fasse vacciner contre la COVID-19.

Le Budget de 2022 prévoit 14 nouveaux paramédics et 12 nouvelles ambulances pour faire face à la hausse du volume d'appels dans la ville, ce qui porte à 56 le nombre total net de nouveaux paramédics recrutés au cours du présent mandat du Conseil.

En outre, le Conseil a récemment approuvé le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.



Notre ville disposera ainsi d'un cadre sur la façon de gérer les risques locaux pour la sécurité et le bien-être au niveau de la collectivité.

Au total, la Ville a déjà alloué 34 millions de dollars provenant des budgets et des ressources existants pour soutenir le Plan.

Le Budget de 2022 comprend une nouvelle demande de financement de 760 000 dollars pour quatre employés à temps plein et un budget administratif de 250 000 dollars.

Cette première étape est cruciale, puisque ces fonds contribueront à la création d'un bureau chargé de l'élaboration et de l'application réussies du Plan. Tout au long de l'année dernière, nous avons reçu des rétroactions sur le financement dont aurait besoin le Service de police d'Ottawa à l'avenir.

Aujourd'hui, le Service de police d'Ottawa a présenté une demande d'augmentation fiscale de 2,86 %, au lieu de 3 %.

Des fonds d'approximativement 435 000 dollars pourront ainsi être dégagés et contribuer à la mise sur pied d'un programme pilote novateur;

- mené sous l'égide de la Inner City Health et appuyé par de nombreux partenaires, dont l'Association canadienne pour la santé mentale;
- et ce, afin de combler les besoins en santé mentale dans le secteur du marché By, des problèmes exacerbés par la pandémie.

Il fera partie du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités d'Ottawa

À la suite de discussions récentes avec le chef Sloy, j'ai été heureux d'apprendre qu'il avait décidé de rétablir deux équipes de patrouilleurs pédestres dans le secteur du marché By.

Ces agents couvriront le quartier entre 8 h et 20 h, grâce à un redéploiement des ressources.

Je sais que la présence du Service de police d'Ottawa soulagera les membres de la Zone d'amélioration commerciale (ZAC) et de l'équipe des Marchés d'Ottawa, qui préconisaient ce modèle depuis plusieurs mois.

J'en profite d'ailleurs pour rappeler aux membres du Conseil et au public que les conseils municipaux exercent des pouvoirs limités sur la taille et le mandat des services de police dans les municipalités.

Comme vous le savez sans doute, les salaires représentent plus de 82 % du budget du Service de police d'Ottawa.

Le budget des services de police a fait l'objet d'importants débats au cours de l'année dernière.

Bien que ces discussions n'aient pas abouti à un consensus autour de la table ou au sein de la collectivité, je crois qu'une forte majorité des membres du Conseil ne souhaite pas que l'on réduise la présence policière dans nos rues.

La collaboration que je viens juste d'évoquer entre le Service de police d'Ottawa et la Ville pour appuyer les résidents et les petits entrepreneurs du marché By est un exemple éloquent de ce que nous aimerions voir plus souvent dans notre ville.

Mettre l'accent sur l'action plutôt que sur les paroles.

Des centaines de petites entreprises du marché et de toute la ville essaient toujours de s'en sortir.

Or, elles représentent l'épine dorsale de notre économie, en contribuant à l'emploi, mais aussi au dynamisme des quartiers et à la qualité de vie de tous les secteurs d'Ottawa.

Par l'intermédiaire du groupe de travail des partenaires économiques du maire et de la table ronde sur la reprise économique de la Ville, nous avons mis en place plusieurs initiatives visant à soutenir la relance de l'économie dans de nombreux secteurs, et nous ne nous arrêterons pas là.

Durant toute la pandémie, nous avons apporté un grand appui aux restaurants de la Ville, qui ont tous souffert des nombreux épisodes de confinement dus aux fortes hausses de cas de COVID-19 dans la province.

Au cours des deux derniers étés, nous avons renoncé aux droits de permis de terrasses et prolongé le programme des permis de terrasses – ce qui a permis d'installer à peu près 250 nouvelles terrasses et de fermer sept rues, offrant ainsi 500 places payantes à ces restaurants.

Je suis ravi de vous annoncer que nous renoncerons de nouveau aux droits de permis de terrasse en 2022, ce qui représente un investissement de 270 000 dollars dans le secteur de la restauration et de l'hébergement.

En outre, je suis très fier de la création de la sous-catégorie d'imposition foncière pour les petites entreprises que le Conseil a approuvée le mois dernier.

À compter de l'année prochaine, 10 000 petites entreprises de toute la ville profiteront d'une réduction d'impôt permanente de 15 %, dont la première tranche de 7,5 % entrera en vigueur dès 2022.

Comme vous le savez, cela n'aura aucune incidence sur les contribuables, puisque la catégorie des plus grandes propriétés commerciales et industrielles absorbera le transfert de la charge fiscale.

Comme les petites entreprises peuvent le voir, la Ville est là pour leur donner un coup de pouce; voici d'ailleurs quelques exemples :

- un magasin d'alimentation dans Manotick verra une réduction de 265 dollars de ses impôts fonciers sur deux ans;
- un restaurant sur le chemin Richmond verra une réduction de 3 300 dollars;
- une petite boutique de vélos sur le boulevard St-Joseph à Orléans verra une réduction de 1 620 dollars de ses impôts fonciers;
- un petit magasin de remorques automobiles sur la rue Stittsville Main verra une réduction de 3 500 dollars de ses impôts fonciers sur deux ans.

Au total, ces mesures permettront aux petites entreprises d'économiser 9,9 millions de dollars en 2022.

C'est à mon avis le genre d'aide concrète et de mesures qui aideront vraiment les petites entreprises à s'en sortir alors que la pandémie perdure.

D'autres partenaires de la Ville jouent également un rôle important sur ce front.

Durant la pandémie, Investir Ottawa a modifié ses opérations et aidé 1 589 petites entreprises à augmenter leur présence en ligne et leur capacité de ventes dans le cadre du programme Rue principale numérique.

L'organisme a également aidé 250 autres entreprises durant leurs programmes réguliers de mentorat et d'entrepreneuriat.

Grâce à ses investissements substantiels dans les jeunes créateurs et entrepreneurs locaux, Investir Ottawa continue d'appuyer la prochaine génération d'entrepreneurs du secteur des technologies de la ville.

Pour parer au rythme inégal et prolongé de la reprise dans les secteurs les plus durement touchés, notamment le tourisme, la Ville s'emploie, de concert avec Tourisme Ottawa et des partenaires du secteur de la culture, à élaborer une stratégie visant à tirer

parti de nos expériences et de nos atouts culturels afin de faire de 2022 l'Année du tourisme culturel dans la capitale nationale.

Attirer les visiteurs à Ottawa est déterminant pour l'économie locale, qui a perdu 2,8 milliards de dollars en dépenses de visiteurs depuis le début de la pandémie.

N'oublions pas que le secteur du tourisme et de l'hébergement est le troisième en importance pour la ville et qu'il génère plus de 40 000 emplois.

Nous aurons besoin de talents et d'une main-d'œuvre qualifiée pour favoriser le rétablissement d'une vigoureuse activité économique dans tous les secteurs de la ville.

En faisant fond sur le programme de recrutement des talents d'Investir Ottawa – et de concert avec nos établissements postsecondaires et les employeurs du secteur privé, la Ville anime des discussions afin de concevoir des stratégies et ainsi mieux harmoniser les formations professionnelles, les stages coopératifs et le processus de recrutement pour nos secteurs les plus durement touchés.

Dans un premier temps, la Ville s'est engagée et a commencé à travailler avec les établissements postsecondaires d'Ottawa pour augmenter à au moins 70 le nombre d'étudiants coop qu'elle embauchera en 2022 et à plus de 100 d'ici 2024.

La reprise économique de notre secteur des festivals et des événements spéciaux est une autre priorité absolue de la Ville d'Ottawa.

Tout au long des mois d'août et de septembre, nous avons investi 20 000 dollars et travaillé avec la Coalition de l'industrie de la musique d'Ottawa afin d'offrir une série de prestations musicales dans les ZAC de toute la ville.

Ce programme a non seulement permis d'appuyer des musiciens locaux, mais aussi de faire redécouvrir aux résidents les prestations musicales en direct qui leur avaient tellement manqué depuis le début de la pandémie.

Pour permettre au secteur de la musique de se remettre des impacts dévastateurs de la pandémie, la Ville a mis sur pied un programme d'aide à la location qui offrira un accès abordable aux installations de spectacle de la Ville.

Pour aider les artistes et les organismes culturels à but non lucratif, une réduction de 50 % des frais de location de certains établissements municipaux, tels que le pavillon Aberdeen, l'Édifice de l'horticulture, le Centre des arts Shenkman et les Théâtres Meridian à CentrepoinTE, sera offerte aux clients admissibles.

Cette mesure de soutien demeurera en place jusqu'à la fin de 2022, comme en témoigne le budget préliminaire.

Partout en ville, on remarque des signes prometteurs de reprise, y compris une industrie de la construction et des métiers en plein essor.

Durant toute la pandémie, nos équipes du Code du bâtiment et des Services de planification ont travaillé sans relâche pour s'assurer que nous étions en mesure de soutenir la croissance de notre ville.

À la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2021, la Ville avait délivré presque 5 800 permis de construire, soit une hausse de 40 % par rapport à la même période l'an dernier.

L'équipe vient juste de remettre le 10 000<sup>e</sup> permis de construire, le 15 octobre, deux mois avant que le même chiffre ait été atteint l'année dernière – un nombre que nous n'obtenons pas la plupart du temps.

Bien que certains secteurs soient en pleine croissance et que notre Ville affiche le taux de chômage le plus bas par rapport à n'importe quelle autre grande ville canadienne, de nombreux résidents ont perdu leur emploi, alors que d'autres ont dû accepter des emplois précaires entre les épisodes de confinement.

Nous ne pouvons donc pas renoncer aux efforts déployés pour soutenir les petites entreprises et récupérer tous les emplois perdus durant la pandémie.

En ces temps économiques difficiles, les résidents s'attendent toujours à ce que nous accordions la priorité à notre principale infrastructure municipale, en l'occurrence celle dont ils dépendent pour se rendre au travail, se déplacer dans leurs quartiers et profiter de nos espaces publics et communautaires.

En 2022, nous respecterons notre engagement à diminuer de 1 % le manque à gagner en matière d'infrastructures.

Cette année, la Ville augmentera ses dépenses en immobilisations, qui comprennent les routes, les ponts, les ponceaux, les parcs et les installations récréatives ainsi que d'autres infrastructures municipales, pour les faire passer de 781 millions de dollars en 2021 à 989 millions de dollars en 2022 – soit un bond de 209 millions de dollars,

ce qui représente une hausse de 26 % par rapport à ce que la Ville a consacré à l'infrastructure de base l'année dernière; ces dépenses seront financées par trois sources principales : les impôts fonciers, les redevances et les droits d'aménagement.

Je tiens à remercier le Conseil de s'être résolument engagé à faire de la réfection de l'infrastructure une priorité.

En effet, si on ne s'en tient pas aux priorités établies, alors on travaille sans plan.

Pour respecter cette priorité, le Budget de 2022 investit dans un grand nombre de projets routiers à l'échelle de toute la ville, y compris :

- la réfection de l'avenue Greenfield, de la rue Main et du chemin Hawthorne;
- le prolongement de l'avenue Robert Grant;
- l'asphaltage du chemin Mitch Owens;
- l'asphaltage de la promenade Torwood;
- conception préliminaire de la rue Greenbank
- l'asphaltage du boulevard Jeanne-d'Arc;
- l'élargissement de la rue Bank;

pour ne citer qu'eux.

Les résidents ont parlé et les membres du Conseil municipal ont écouté et convenu que nous devons prendre un engagement à long terme en matière de renouvellement de l'infrastructure.

C'est pourquoi les dépenses de la Ville pour la réfection des routes passeront de 74,2 millions de dollars en 2021 à 133,3 millions de dollars en 2022. Cela comprend 76 millions de dollars pour le resurfaçage des routes, comparativement à 36,9 millions de dollars l'an dernier.

Le financement des routes lié à la croissance passe de 56 millions de dollars en 2021 à 69,9 millions de dollars en 2022.

Les dépenses totales consacrées aux routes passeront de 130,2 millions de dollars en 2021 à 203,2 millions de dollars en 2022, soit une augmentation de 56 %.

Parce que la réalité géographique de notre ville n'a pas changé.

Nous devons toujours assurer l'entretien et la réparation d'un immense réseau de routes, de sentiers pédestres, de voies cyclables et de trottoirs pour permettre aux résidents de se rendre d'une extrémité de la Ville à l'autre et pour faciliter leurs déplacements entre quartiers et au sein d'un même quartier.

Comme la plupart d'entre vous le savent, la Ville entretient un réseau routier de plus de 13 000 kilomètres, soit plus que la distance aller-retour en voiture entre Halifax à Vancouver.

Elle nettoie et entretient 2 400 kilomètres de trottoirs, soit la distance à pied entre l'hôtel de ville et Tampa Bay, en Floride.

Elle nettoie plus de 50 kilomètres de voies cyclables entretenues en hiver.

Nous devons aussi continuer à investir dans les trottoirs et les sentiers polyvalents de toutes nos communautés, et contribuer ainsi à réduire les GES grâce à une répartition modale favorable.

Voilà pourquoi le Budget de 2022 prévoit une enveloppe de 11,5 millions de dollars pour les trottoirs et les sentiers; 2,9 millions de dollars de plus pour les infrastructures piétonnières; 8,7 millions de dollars pour les infrastructures cyclables; 1,2 million de dollars pour les liaisons manquantes dans le transport actif; et 2,2 millions de dollars pour les principales structures du transport actif.

Les dépenses de la Ville pour le transport actif passent de 21,3 millions de dollars en 2021 à 26,7 millions de dollars en 2022, soit une augmentation de 25 %.

Nos dépenses en matière d'infrastructures cyclables augmenteront de 13,1 millions de dollars à 14,1 millions de dollars.

Ce n'est peut-être pas palpitant, mais pour des dizaines de milliers de résidents, comme les personnes âgées et les résidents ayant des problèmes de mobilité, un trottoir bien entretenu peut avoir un énorme impact sur la qualité de vie.

Cela peut leur permettre de marcher jusque chez un voisin ou jusqu'au dépanneur.

C'est aussi un outil pour combattre l'isolement - qu'il s'agisse de personnes âgées ou d'adultes vivant seuls ou de mères de famille avec une poussette. Cela peut aussi permettre à tous les résidents de s'exercer à faible coût.

Les conseillers des quartiers connaissent très bien les problèmes de circulation dans leur quartier.

Le Budget de 2022 conserve une enveloppe de 50 000 dollars pour les projets de modération de la circulation de chaque quartier, ainsi que 446 000 dollars pour le programme Sécurité des routes Ottawa, très en demande.

et 530 000 dollars pour les nouveaux passages pour piétons destinés à améliorer la sécurité le long des emprises.

D'ici la fin de 2022, 15 nouveaux radars photographiques seront installés dans les zones scolaires.

Le Budget de 2022 prévoit également 7,2 millions de dollars pour le déploiement du Plan d'action stratégique en matière de sécurité routière.

L'investissement total en matière de sécurité routière passe de 37,1 millions de dollars en 2021 à 44,3 millions de dollars en 2022.

La santé à long terme de la collectivité est aussi aux prises avec les effets continus du changement climatique.

Le Conseil a pris plusieurs mesures audacieuses pour favoriser un environnement plus durable.

Pendant toute la pandémie, les résidents d'Ottawa ont compté plus que jamais sur nos espaces verts publics.

C'est pourquoi le Budget de 2022 investira 6 millions de dollars dans des actifs communautaires afin de réaménager les parcs à Ottawa.

Le Budget de 2022 prévoit aussi un montant de 1,6 million de dollars qui servira à planter 125 000 arbres en ville.

La protection de nos cours d'eau, la préservation de nos espaces verts et le renforcement de la résilience aux changements climatiques d'Ottawa sont des priorités importantes pour le Conseil.

Ainsi, le Budget de 2022 consacra 1 million de dollars au Plan d'action de la rivière des Outaouais et au Plan de gestion des infrastructures en période de précipitation.

Le Plan directeur de la Ville sur les changements climatiques établit des cibles en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité de 100 % d'ici 2050 et celles de la municipalité de 100 % d'ici 2040.

Pour faciliter l'atteinte de cet objectif, le Budget de 2022 entend investir 55 millions de dollars dans des autobus électriques.

La Ville s'est associée à la Banque de l'infrastructure du Canada et à Infrastructure Canada pour remplacer 74 autobus diesel de 40 pieds par 74 autobus électriques à zéro émission.

Une fois ces autobus sur la route, les émissions de gaz à effet de serre seront réduites de 7 000 tonnes chaque année.

L'analyse de rentabilité de cet achat et l'entente de financement seront présentées au Conseil à des fins d'approbation au cours du premier ou du deuxième trimestre de 2022.

Le Budget de 2022 investit 1,5 million de dollars dans la réalisation d'une étude d'évaluation environnementale du sentier polyvalent reliant la gare VIA Rail et la promenade Trainyards, à Alta Vista.

Cet atout essentiel permettra d'augmenter la connectivité entre la station Tremblay du TLR et le nouveau complexe commercial et résidentiel de Trainyards.



Dans l'est d'Ottawa, la Ville entend investir dans la conception d'une installation piétonnière polyvalente à la station Trim du TLR – et ainsi offrir une liaison vraiment nécessaire entre la station de transport en commun et l'île Petrie, le campus est de la Cité collégiale, les lotissements résidentiels et les aménagements prévus au nord de la route 174.

Située dans le quartier d'Orléans, elle profitera aux nombreux visiteurs qui se rendent dans les installations populaires de l'île Petrie.

Ces investissements contribueront à l'avenir du transport durable dans notre ville, en permettant aux résidents d'Ottawa d'adopter le transport actif tout en réduisant leur dépendance à l'égard des voitures et en protégeant l'environnement.

Le Budget de 2022 prévoit une enveloppe de 1 million de dollars pour appuyer la transition vers un parc de véhicules plus verts et une autre de 3 millions de dollars pour la Stratégie d'investissement et de gestion énergétique, soit un investissement total de 11 millions de dollars au cours du mandat du Conseil.

Un financement additionnel de 800 000 dollars puisant dans l'excédent de dividendes d'Hydro Ottawa a été approuvé la semaine dernière par le Conseil afin d'appuyer des projets prioritaires d'Évolution de l'énergie en 2022,

entre autres le partenariat avec Ottawa Hydro visant la conversion à l'éclairage DEL, qui permet d'économiser de l'énergie et de l'argent.

L'année dernière, environ 2 600 lampadaires ont été convertis à la technologie DEL, permettant d'épargner quelque 257 000 dollars par an. En 2022, 2 400 lampadaires supplémentaires seront convertis à la technologie DEL.

Dès que possible, ces fonds seront utilisés pour faire fructifier le financement fédéral et provincial – et avoir un plus grand impact.

Malgré le rendement fort décevant de RTG et d'Alstom à ce jour, les résidents continuent de demander le prolongement du TLR à l'échelle de la ville.

La Ville entend donc consacrer 963 millions de dollars de l'autorisation budgétaire approuvée antérieurement à l'Étape 2 du système de train léger sur rail.

Cette enveloppe, combinée à l'investissement dans la Ligne de la Confédération, représente la plus importante contribution à la réduction des GES de toute l'histoire de la Ville.

Le Projet de l'étape 2 devrait réduire les émissions annuelles de GES de plus de 110 000 tonnes d'ici 2048.

Je suis fier de l'engagement pris par le Conseil pour renforcer la résistance de l'environnement d'Ottawa.

La Ville est en bonne position pour faire fructifier ses partenariats avec d'autres ordres de gouvernement et ainsi atteindre ces objectifs importants pour les générations à venir.

Au cours des prochains jours et des prochaines semaines, chaque comité et chaque conseil sera amené à étudier le budget et à en débattre.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil municipal qui ont nous fait part, au directeur municipal et à moi-même, de leurs réflexions sur le budget préliminaire.

Je souhaite également remercier tous les présidents, les maires suppléants et les membres des comités des efforts acharnés qu'ils vont déployer.

C'est un moment important qui permet à tous les membres du Conseil municipal et au public de donner leur avis sur les dépenses prioritaires présentées dans le Budget de 2022.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier Steve Kanellakos, notre directeur municipal, et Wendy Stephanson, notre cheffe des finances, de leur travail acharné dans le cadre du budget préliminaire de 2022.

Merci également à tous les directeurs généraux d'avoir participé à l'élaboration du budget préliminaire.

Je veux aussi saluer et remercier les centaines d'employés qui ont participé à notre feuille de route financière pour 2022.

J'ai hâte de suivre le débat sain qui aura lieu au cours des prochaines semaines.

Je pense que nos employés ont fait preuve d'une grande diligence pour s'assurer que ce budget préliminaire reflète les grandes orientations et les directives du Conseil.

Comme je j'ai déjà dit, ce n'est pas un exercice facile.

Les résidents d'Ottawa nous envoient des centaines et des centaines de propositions concurrentes sur la façon de dépenser les recettes limitées tirées de l'impôt foncier.

Nous vivons dans une ville diversifiée, ce qui débouche invariablement sur toutes sortes de besoins et d'opinions sur la façon de dépenser ces dollars.

Le Budget de 2022 nous guide sur la voie de la reprise.

Il respecte les principaux engagements du Conseil en matière de soutien à nos voisins les plus vulnérables;

Il permet à notre Ville de continuer la lutte contre la Covid-19 et à la gagner;

Il continue d'investir dans nos routes, nos trottoirs et nos sentiers polyvalents;

Il s'efforce d'aider les petites entreprises à se relever de la pandémie;

Et il s'emploie à rendre notre ville plus viable pour les générations à venir.

Finalement, il honore la promesse du Conseil de garder notre ville abordable alors qu'un nouveau cycle d'inflation menace le pouvoir d'achat de tous les résidents, et qu'il frappera probablement plus durement les résidents vulnérables.

Le budget que nous déposons aujourd'hui repose sur une gestion financière prudente alors que nous émergeons d'une pandémie mondiale.

J'estime que le budget établit un bon équilibre entre deux besoins concurrents :

Il maintient les services municipaux essentiels dont dépendent les résidents et il investit prudemment dans l'avenir

tout en nous donnant la marge de manœuvre nécessaire afin d'adapter nos interventions pour lutter contre la pandémie au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

---

**Je demanderais maintenant au directeur municipal, Steve Kanellakos, de dire quelques mots.**